

## AVERTISSEMENT

Toutes les informations et documents, notamment à caractère promotionnel, sont produits à titre purement indicatif et peuvent être modifiés à tout moment sans préavis. Ils sont fournis à titre d'information seulement et ne constituent en aucun cas un élément contractuel, une recommandation, une sollicitation, un conseil en investissement ou une invitation d'achat ou de vente d'OPC, et ne doivent en aucun cas être interprétés comme tel.

Cybèle Asset Management ne peut en aucun cas être tenue responsable pour toute décision prise sur la base de leur présentation sur son site internet.

L'investissement dans des OPC peut présenter certains risques. Les investissements réalisés peuvent fluctuer tant à la baisse qu'à la hausse, et les performances passées ne préjugent pas des performances futures ni de la réalisation des objectifs des différents produits. Les performances futures sont soumises à l'impôt, lequel dépend de la situation personnelle de chaque investisseur et est susceptible de changer à l'avenir. Toute personne intéressée par un investissement dans l'un des produits présentés est invitée à prendre contact avec son conseiller financier.

Les OPC présentés sont proposés à la commercialisation en France. Ils ne peuvent pas être commercialisés auprès d'une « U.S. Person » selon la définition de la réglementation américaine ou auprès d'un résident américain.

Avant d'investir dans un OPC, vous devez prendre connaissance de son Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI). En complément, le prospectus de l'OPC fournit une information détaillée sur l'ensemble des renseignements présentés de façon résumée dans le DICI (gestion mise en œuvre, risques, frais notamment).

Ces documents réglementaires sont disponibles en ligne ou auprès de Cybèle Asset Management.

L'indicateur synthétique de risque et de rendement d'un OPC représente sa volatilité historique annuelle (le pas de calcul est hebdomadaire) sur une période couvrant les 5 dernières années de la vie de l'OPC ou depuis sa création en cas de durée inférieure. L'OPC est classé sur une échelle de 1 à 7 en fonction de son niveau croissant de volatilité. La catégorie de risque auquel il est associé n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible (niveau 1) ne signifie pas « sans risque ». Le(s) risque(s) important(s) pour l'OPC non pris en compte dans cet indicateur est (sont) défini(s) dans le prospectus que vous retrouverez en ligne ainsi que l'ensemble des informations relatives à l'OPC.